

Le Gallichan

Février 2014

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

207, chemin de la Rivière Ouest, C.P. 38, Gallichan, (Québec) J0Z 2B0

Tel. : (819) 787-6092 Fax : (819) 787 6015

Courriel : gallichan.mrcao.qc.ca Site Internet : www.gallichan.ao.ca



TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Communiqué
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Tourisme Abitibi-Témiscamingue a un nouveau président

Rouyn-Noranda, le 7 février 2014 - Le conseil d'administration de Tourisme Abitibi-Témiscamingue a élu son nouveau président. C'est avec plaisir qu' **Émilien Larochelle** a accepté le mandat.

Monsieur Larochelle succède ainsi à Jocelyn Carrier, décédé en janvier dernier et qui a occupé ces fonctions lors des quinze dernières années. « *Il y a deux choses qui me tiennent à cœur, et c'était la même chose pour Jocelyn : l'amour du territoire, la fierté d'appartenir à cette région et l'envie de travailler pour son avancement; je suis un régionaliste. C'est ce qui va motiver mes actions, moi aussi, en tant que président de Tourisme Abitibi-Témiscamingue* » d'expliquer Monsieur Larochelle.

Monsieur Larochelle occupait les fonctions de vice-président depuis l'assemblée générale annuelle de juin 2012. Il avait intégré le conseil d'administration de Tourisme-Abitibi-Témiscamingue un an auparavant. Issu du domaine de l'éducation, Monsieur Larochelle a été maire de la municipalité de Gallichan en Abitibi-Ouest de 2005 à 2013. « *Je désire remercier les administrateurs de la confiance qu'ils me portent, j'en suis très heureux. Nous allons continuer de nous pencher sur la gouvernance, et avancer vers CULTURAT 2015. Je tiens aussi à souligner le travail de l'équipe en place. Elle est dévouée, n'a pas peur des nouvelles technologies, elle est ouverte sur la nouveauté, créative, dynamique, elle a toute ma confiance* » de poursuivre le nouveau président de Tourisme Abitibi-Témiscamingue.

C'est Madame Martine Rioux, qui occupera désormais les fonctions de vice-présidente. Sa vision régionale et ses connaissances de la dynamique du milieu sont des atouts majeurs pour l'organisation.

Le conseil d'administration est maintenant formé de : Émilien Larochelle, président, Martine Rioux, vice-présidente, Norman Laflamme, secrétaire-trésorier ainsi que des administrateurs (trices): Nancy Arpin, Anne-France Thibault, Dany Gareau, Jean-Pierre Frigon, Yvan Rose et Izak Borowitzki.

***Félicitations Monsieur Larochelle
pour votre nomination !***

LA MUNICIPALITÉ

Maire
Henri Bourque

Conseillers

Siège #1 : Serge Marquis;

Siège #2 : Claude Bourque;

Siège #3 : Jean-François Perron ;

Siège #4 : Poste à combler ;

Siège #5 : Poste à combler ;

Siège #6 : Éric Fournier;

Responsabilités

Lots-intra-municipaux

Comité d'urbanisme, Hygiène du milieu,
Gestion des déchets, Aqueduc

Commission des loisirs

Bibliothèque, CACI, Maison des jeunes
Comité d'embellissement

Voirie municipale

Corporation de développement
Club nautique

Directrice générale et secrétaire
Johanne Shink

Inspecteur municipal
Kaven Labbé

Site Internet: www.gallichan.ao.ca

Courriels: gallichan@mrcao.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Mardi 13h15 à 16h00

Mercredi 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

Jeudi 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

Vendredi 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

CHUTE À COURRIER



Nous invitons les citoyens qui désirent déposer le courrier destiné à la municipalité, à utiliser la boîte aux lettres prévue à cette fin, placée à gauche de la porte arrière du Bureau municipal.

Le Conseil en bref ...

Lors de la séance du 21 janvier 2014, celui-ci a...

- ⇒ adopté le budget pour 2014
- ⇒ adopté le règlement fixant les différents taux de taxation pour 2014
- ⇒ adopté le règlement fixant les salaires des employés et la rémunération des élus
- ⇒ adopté le plan triennal d'immobilisation

Lors de la séance du 4 février 2014, celui-ci a...

- ⇒ autorisé le maire à signer au nom de la municipalité le contrat de travail de la Directrice Générale
- ⇒ nommé M. Éric Fournier à titre de représentant de la municipalité sur le **Comité du Club Nautique Lac Abitibi**
- ⇒ approuvé la demande de commandite de la **Ligue de dards des Chevaliers de Colomb de Gallichan**
- ⇒ Autorisé Serge Marquis à remplir la demande pour l'obtention d'arbres et d'en superviser la distribution dans le cadre du mois de l'arbre
- ⇒ autorisé la **Fondation Canadienne du Rein** à effectuer de la sollicitation de porte en porte entre le 23 mars et le 6 avril
- ⇒ autorisé le renouvellement de la cotisation à **RECLYCLO NORD**
- ⇒ autorisé la formation - **Code d'éthique et de déontologie** pour les élus
- ⇒ renouvelé son adhésion à **Solidarité rurale du Québec**
- ⇒ appuyé le projet de développement d'un centre de radiothérapie de la **Conférence Régionale des Élus en Abitibi-Témiscamingue**
- ⇒ autorisé la demande de soumissions pour l'acquisition d'un nouveau camion municipal et d'une remorque
- ⇒ accepté la demande de M. Jean-Yves Tardif de lotir un terrain en deux parties identiques
- ⇒ autorisé la MRCAO de procéder à la vente d'un immeuble pour non-paiement de taxes
- ⇒ autorisé le paiement de la facture de la firme DESSAU pour des travaux reliés à l'aqueduc municipal
- ⇒ autorisé la firme STAVIBEL à fournir un document définissant le type et les caractéristiques des équipements pour traiter l'eau du nouveau puits municipal
- ⇒ autorisé la publication d'un avis de motion portant sur la révision du code d'éthique et de déontologie

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL - **11 MARS à 19h30**



Chronique

PRÉVENTION INCENDIE

MRC d'Abitibi-Ouest (Février 2014)

Le chauffage d'appoint!

Que ce soit pour réduire la facture d'électricité ou pour palier à une panne électrique pendant la saison froide, l'utilisation des appareils de chauffage au bois (poêle, fournaise, foyer, etc.) comme chauffage d'appoint est très populaire dans une région comme la nôtre. Le chauffage d'appoint électrique (chaufferette) est également un choix fort populaire, sans toutefois oublier ceux au mazout (huile), au propane, au gaz naturel, au kérosène, etc.

Voici quelques conseils de prévention sur le chauffage d'appoint.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

N'entreposez pas de matériaux ou liquides inflammables à proximité de tout appareil de chauffage. Ils pourraient prendre feu et dégager des vapeurs toxiques dans votre résidence;

Faites installer, inspecter et entretenir au moins une fois par année, tous vos appareils de chauffage fixes par un professionnel qualifié;

Maintenez une distance libre d'au moins 1 mètre entre un appareil de chauffage portatif et les matériaux combustibles (ex. : meuble, draperie, papier, etc.);

Ne laissez pas un appareil de chauffage d'appoint sans surveillance tel que foyer, chaufferette électrique, etc.;

Installez des avertisseurs de fumée sur chaque étage de votre résidence et vérifiez leur bon fonctionnement. Si ceux-ci sont défectueux ou âgés de plus de 10 ans, remplacez-les;

Ayez un extincteur portatif à portée de main et **sachez vous en servir!** Ne l'installez pas trop près d'une source de chaleur.

LE CHAUFFAGE AU BOIS

Utilisez un appareil certifié ACNOR ou EPA;

Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois;

Utilisez du bois sec. Le bois humide nuit à sa combustion et augmente les dépôts de créosote dans la cheminée. **Seul un bon ramonage peut éliminer le créosote;**

Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les 5 cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps. À l'automne, réexaminez votre cheminée afin de vous s'assurer qu'elle n'est pas obstruée (ex. : nid d'oiseau, pièce détachée, etc.);

Évitez de brûler du bois traité ou peint, du plastique et d'autres déchets. Ils pourraient dégager des produits toxiques dans votre résidence;



Chronique

PRÉVENTION INCENDIE

MRC d'Abitibi-Ouest (Février 2014)

Déposez et conservez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé loin de tous matériaux combustibles. Les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.

APPAREILS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUES

Assurez-vous que votre chaufferette électrique est certifiée CSA ou ULC;

Fermez l'appareil si vous quittez la résidence ou si vous allez au lit. **N'oubliez pas que les chaufferettes d'appoint sont conçues pour un usage temporaire;**

N'utilisez pas de chaufferette électrique dans un endroit humide, ni dans un endroit où elle pourrait recevoir de l'eau (ex. salle de bain, salle de lavage, etc.);

Branchez la chaufferette directement dans une prise de courant. Évitez l'utilisation d'une rallonge.

MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois. Les principales sources de CO sont : les moteurs à essence (auto, tracteur, tondeuse à gazon, souffleuse, etc.), les appareils de chauffage à l'huile (fornaise à l'huile), au gaz naturel, au kérosène, au propane et au bois (poêle, fournaise, foyer, etc.).

Utilisez un avertisseur de CO homologué par un organisme reconnu comme ULC et CSA;

Installez un avertisseur de CO sur chaque étage de la résidence et à un endroit où l'alarme peut être entendue en tout temps.

SAVIEZ-VOUS QUE :

Le monoxyde de carbone est inodore, sans saveur, et non irritant. Par conséquent, il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence et la concentration. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège pas contre le CO.

SOURCE :

* Ministère de la Sécurité publique, site Internet section *Sécurité incendie*

Cette chronique est également disponible sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest (mrc.ao.ca) sous l'onglet « Accueil », section *Sécurité incendie*.

**Réchauffez-vous
en toute sécurité!**



La municipalité de Gallichan est inscrite au programme **Défi Santé 5/30 Équilibre** volet municipale ainsi que 18 municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue.

Nous vous invitons à vous inscrire.

LE DÉFI SANTÉ, C'EST QUOI ?

Le *Défi Santé*, c'est 6 semaines de motivation pour améliorer ses habitudes de vie !
Inscrivez-vous jusqu'au 1^{er} mars à DefiSante.ca.

Pour une 10^e année consécutive, du 1^{er} mars au 11 avril 2014, les Québécois sont invités à relever le *Défi Santé 5/30 Équilibre*.

En s'inscrivant, en solo, en famille ou en équipe, les participants visent l'atteinte de 3 objectifs durant 6 semaines :

- **L'objectif 5** : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
- **L'objectif 30** : bouger au moins 30 minutes par jour
- **L'objectif Équilibre** : dormir mieux pour avoir un meilleur équilibre de vie

Le message du *Défi Santé* est simple : **mangez mieux, bougez plus et prenez soin de vous**. Voilà 3 habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale !

COMMENT SE VIT LE DÉFI SANTÉ ?

Pour ses 10 ans, le *Défi Santé* propose le nouveau **Programme 6 semaines** afin de motiver encore plus les participants à atteindre leurs objectifs :

- Des **menus hebdomadaires** appétissants et mettant en vedette les fruits et les légumes
- Un **programme de marche** dans lequel la porte-parole, Mélanie Maynard, les accompagne par le moyen d'un MP3
- Des **minidéfis** pour dormir mieux

Les participants reçoivent aussi en exclusivité (et gratuitement !) :

- le **Passeport IGA**, remis chez IGA et qui propose cette année **10 recettes santé signées Ricardo**. Trucs et coupons de réduction s'y trouvent aussi
- les **courriels de motivation** hebdomadaires

Ils courent la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts d'une valeur totale de plus de 15 000 \$, notamment 5 000 \$ d'épicerie chez IGA.

Pour obtenir plus d'information :

DefiSante.ca

www.facebook.com/defisante

RELEVER LE DÉFI SANTÉ EN FAMILLE

Les parents sont des modèles pour leurs enfants, et relever le *Défi Santé* en famille, c'est une bonne façon de leur donner l'exemple en adoptant soi-même de bonnes habitudes de vie.

Nouveauté 2014 : le **Parcours maison santé**, qui guidera les parents pendant les 6 semaines du *Défi Santé*. En répondant au **Quiz maison santé**, ils pourront découvrir des stratégies simples à mettre en place à la maison pour aider les enfants à manger mieux et à bouger plus !

Ils recevront également des **courriels de motivation hebdomadaires** pour obtenir encore plus de trucs et d'astuces.

De plus, les parents **augmentent leurs chances de gagner un prix**, dont le prix pour les familles, soit **5 000 \$ en produits financiers personnalisés**, gracieusement offerts par Desjardins.

Pourquoi s'inscrire?

Voici 10 raisons de relever le *Défi Santé*:

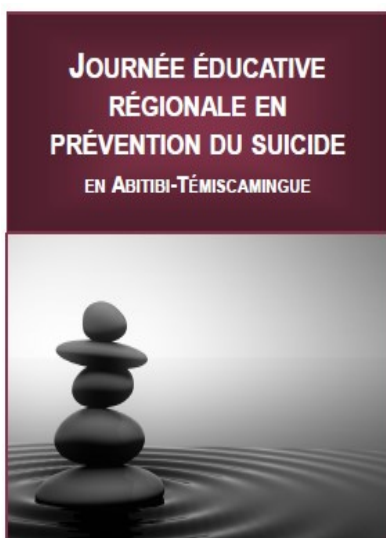
- 1 **Parce que l'inscription est gratuite**
- 2 **Pour découvrir des trucs pour manger mieux**
- 3 **Pour se motiver à bouger plus**
- 4 **Pour prendre du temps pour soi**
- 5 **Pour mettre sa santé en priorité et faire des gestes concrets pour l'améliorer**
- 6 **Pour découvrir (ou redécouvrir) les bienfaits des saines habitudes de vie**
- 7 **Pour obtenir un soutien dynamique et motivant**
- 8 **Parce qu'on peut aussi le relever en famille et en équipe**
- 9 **Pour les nombreux prix à gagner**
- 10 **Et pour participer à un vaste mouvement santé au Québec:**

- près de 160 000 participants en 2013
- plus d'un million d'inscriptions depuis 2005!

Journée éducative régionale en prévention du suicide

Offrez-vous une activité formatrice pour la St-Valentin!

Rouyn-Noranda, le 16 janvier 2014 – La Journée éducative régionale en prévention du suicide approche à grands pas! L'activité, organisée dans la foulée de la 24^e Semaine nationale de prévention du suicide, coïncide cette année avec la fête de l'amour et de l'amitié!



C'est en effet le vendredi 14 février 2014, au Centre de congrès de Rouyn-Noranda, que se tiendra la Journée éducative régionale 2014. Comme thème central de ce rendez-vous rassembleur, le comité organisateur a choisi **Rester en santé et soutenir l'espoir**.

L'objectif est de présenter aux participants des outils pratiques pour eux-mêmes, notamment pour prévenir la fatigue de compassion, ainsi que des stratégies d'intervention reconnues efficaces pour aider les personnes en détresse ou suicidaires. La journée éducative s'adresse bien sûr aux employés du réseau de la santé et des services sociaux ainsi qu'aux intervenants des milieux communautaires. Mais elle est aussi ouverte à toutes les personnes qui désirent s'outiller pour soutenir les personnes en détresse ou suicidaires et qui sont interpellées par ce sujet des plus délicats.

Une conférencière de choix

Les participants passeront la journée en compagnie de la conférencière, Mme Brigitte Lavoie, qui exerce la psychothérapie en bureau privé. Elle a travaillé, entre autres, en milieu scolaire et dans le cadre de plusieurs programmes d'aide aux employés à l'intention du personnel du milieu de la santé et des services sociaux. Coauteure de la nouvelle grille d'estimation de la dangerosité du passage à l'acte suicidaire et de la nouvelle formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*, elle soutient haut et fort que « *le suicide est un geste que l'on pose quand nos facultés sont affaiblies, pas par l'alcool, mais par la souffrance.* » Voici les principaux thèmes qu'elle abordera au cours de la journée :

S'inspirer des personnes heureuses pour rester en santé et soutenir l'espoir;

Profil d'aptitudes pour le bonheur : le connaître et le cultiver;

Des phrases pour aider les clients qui se plaignent ou qui n'avancent pas;

Des phrases pour aider les intervenants qui ressentent culpabilité, colère et impuissance.

Une collaboration qui porte des fruits

La Journée éducative régionale en prévention du suicide est le fruit de la collaboration de plusieurs partenaires, soit l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, le Regroupement des centres de prévention du suicide de l'Abitibi-Témiscamingue, la Table régionale des aînés ainsi que les centres de santé et de services sociaux de la région. Tous les détails en lien avec la journée et l'inscription se retrouvent sur le site Web de l'Agence au www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca sous la rubrique *Événements à venir*.

LES PETITES ANNONCES

L'équipe d'animation du CLD d'Abitibi-Ouest débarque chez-vous!

Pour entamer 2014 du bon pied et en apprendre davantage sur les services et les avantages de communiquer avec une agente de développement rural du CLD, des membres de l'équipe se déplaceront dans les milieux afin de discuter avec vous. Membres du conseil municipal, représentants du Comité des loisirs, du Cercle de Fermières, du Club de l'Âge d'Or, de la Corporation de développement ou de tout autre organisme actif sur votre territoire (association chasse & pêche, Maison des Jeunes, Comité-Famille, Fabrique, etc.) nous vous attendons en grand nombre! Nous vous présenterons toute l'aide et le soutien que nous pouvons vous offrir, nous répondrons à vos questions et surtout, nous tenterons de soulever les améliorations que nous pourrions apporter à nos services, par vos suggestions et commentaires, afin de mieux répondre à vos besoins et d'être plus efficaces.

Voici l'horaire des rencontres qui se dérouleront sur le territoire:

Mercredi, le 26 mars 2014 à 19h00
à la salle municipale

Secteur Sud: Duparquet, Gallichan, Palmarolle, Rapide-Danseur, Roquemaure, Ste-Germaine-Boulé

**Confirmation de présence auprès
d'une agente de développement local:**
(819) 333-2114

Au plaisir de vous rencontrer !

Message du **Comité** **du Journal**



Une copie PDF du journal

« **LE GALLICHAN** »

est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse:

www.gallichan.ao.ca

sous l'onglet « *Journal* ».

À tous ceux qui le désirent, nous pourrions aussi transmettre une copie couleur en format PDF, si vous nous communiquez votre adresse courriel à l'adresse suivante:

legallichan@gmail.com

Merci de nous faire parvenir vos textes avant;

le jeudi, 6 mars 2014

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte le mercredi soir
de 19h00 à 20h00.

Les frais d'adhésion sont de :

- 2.00 \$ pour les enfants de 12 ans et moins
- 5.00 \$ pour les adultes



INFORMATION DESTINÉE À TOUTE LA POPULATION DU SECTEUR SUD

"Il est encore temps de se faire vacciner!"

Les personnes qui désirent se faire vacciner contre la grippe saisonnière (influenza) peuvent le faire en contactant leur CLSC et en prenant un rendez-vous.

La vaccination est disponible dans les services courants de tous les points de services du CLSC selon les horaires habituels.

***Vous n'avez qu'à contacter votre CLSC de votre secteur
et prendre un rendez-vous au numéro suivant :
819 787-2216, poste 233***

Cette vaccination s'adresse :

- ❖ Aux personnes âgées de 60 ans et plus;
- ❖ Aux personnes qui souffrent de maladies cardiaques, de diabète, de cancer, d'anémie grave, d'asthme, etc.;
- ❖ Aux enfants âgés de 6 à 23 mois.

Les personnes susceptibles de transmettre l'influenza à des sujets à risque élevé peuvent aussi recevoir le vaccin.

Vous devrez présenter la carte du C S S S des Aurores-Boréales.

Les enfants devront être accompagnés d'un des deux parents afin de procéder au consentement à la vaccination. Si l'enfant est accompagné d'un adulte autre que le parent, ils devront présenter une autorisation écrite et signée de la part du père ou de la mère.

Pour information : Info-Santé au 811

Merci de votre attention.

Risques accrus d'engelures et d'hypothermie : Le froid intense appelle à la prudence!

Rouyn-Noranda, le 21 janvier 2014 – L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue invite la population à faire preuve de prudence et à limiter ses déplacements à l'extérieur en raison de la vague de froid qui sévit présentement afin de prévenir les engelures et l'hypothermie.

Les personnes les plus vulnérables au froid intense sont les jeunes enfants, les aînés, les personnes à mobilité réduite, les personnes aux prises avec un problème cardiaque ou d'asthme, les personnes présentant des troubles psychiatriques et les personnes travaillant à l'extérieur.

Les risques immédiats liés au froid sont les engelures, qui peuvent survenir rapidement si la peau est exposée. Les risques augmentent avec la vitesse du vent : plus ce dernier est fort, plus les risques d'engelure sont grands. Les engelures causent des lésions semblables à celles de brûlures d'intensité légère à grave. Vous souffrez d'engelures lorsque la zone atteinte devient insensible et d'aspect blanc. Ce sont les parties situées aux extrémités du corps qui sont le plus sujettes aux engelures. Il est donc très important de bien les couvrir.

Une attention particulière doit être portée aux jeunes enfants, spécialement ceux qui ne sont pas en mesure de communiquer adéquatement leurs besoins. Par ces temps de grand froid, **l'Agence recommande aux centres de la petite enfance et services de garde de limiter la durée des sorties des enfants à l'extérieur ou tout simplement de ne pas sortir à l'extérieur** jusqu'à ce que le mercure grimpe de quelques degrés. Le jugement professionnel et le bon sens sont de mise.

Par ailleurs, toute exposition prolongée à l'extérieur peut également présenter un risque d'hypothermie. Cette atteinte provoque une sensation de froid et de frissons persistants qui, lorsque l'exposition se prolonge, peut être suivie d'une sensation d'euphorie, d'ivresse, de désorientation et de confusion. Dans certains cas, elle peut conduire au coma et à la mort. Afin d'éviter les risques d'hypothermie, **l'Agence conseille à toute personne devant travailler à l'extérieur durant une période prolongée de se réfugier régulièrement dans un abri chauffé.**

En période de froid intense, il est aussi essentiel de veiller collectivement au bien-être des personnes qui sont vulnérables ou dont l'autonomie est restreinte. **Prenez des nouvelles de vos proches par téléphone ou rendez-leur visite pour vous assurer que tout va bien.** Proposez-leur votre aide et limitez au minimum les activités ou les déplacements à l'extérieur.

Pour plus d'informations sur les effets du froid sur la santé, vous pouvez communiquer avec le service Info-Santé au 8-1-1.

Le club Les Retraités de l'Île de Gallichan

Les membres peuvent maintenant renouveler leur adhésion au Club « Les Retraités de l'Île de Gallichan » pour l'année 2014 au coût de 11,00\$ en s'adressant à :

Clémence au # de téléphone 819-787-6910

*** * * * ***

Inscrivez à votre agenda ...

Le traditionnel repas Cabane à Sucre à Roquemaure

le jeudi, 20 mars.

Les cartes sont présentement en vente au coût de 10,00\$

Réservez maintenant auprès de Georgette

au # de téléphone; 819-787-6097

Venez-vous sucrer le bec !

Bienvenue à tous les membres !



Le club Les Retraités de l'Île de Gallichan

Le ministre Hébert annonce que le CSSS Les Eskers de l'Abitibi est désigné Centre affilié pour le traitement du cancer du poumon

Le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, le docteur Réjean Hébert, a annoncé le 7 février, que le Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi est officiellement désigné Centre affilié pour le traitement du cancer du poumon.

« Notre gouvernement a pris l'engagement d'intensifier la lutte contre le cancer et d'améliorer la qualité et l'accessibilité des soins et des services qui y sont liés. C'est précisément dans cet objectif que s'inscrit notre démarche pour désigner des centres de référence et des centres affiliés pour le traitement du cancer du poumon et de l'œsophage. Ce processus de reconnaissance favorisera une meilleure prise en charge des patients et contribuera à améliorer la qualité des services en misant notamment sur le développement des compétences et le maintien d'activités dans les centres régionaux », a déclaré le ministre Hébert.

DOUBLÉ ABITIBIEN au Carnaval de Québec

JACQUES BARIL ET SON ÉQUIPE représenteront le Canada en 2015

Patrick Rodrigue

patrick.rodrigue@tc.tc

L'International de sculpture sur neige du Carnaval de Québec a pris une allure pratiquement abitibienne, alors que deux des trois prix du jury ont été remportés par des équipes de la région.

L'équipe du sculpteur de Gallichan Jacques Baril, qui comprenait aussi Chrystel Jubinville-Gagnon de Saint-Bruno-de-Guigues et Tanya Bélanger de Rouyn-Noranda, est repartie avec le plus grand honneur auquel les participants pouvaient aspirer, soit la prestigieuse Mention d'excellence du Canada. Du même coup, cette distinction leur a ouvert la porte du volet international l'an prochain, où ils représenteront le Canada.

« Nous n'avions que du vendredi au dimanche pour réaliser notre œuvre et, jusqu'à trois heures dans la nuit du samedi, j'avais des doutes tellement il restait d'éléments à réaliser. Puis, on dirait que tout a débloqué », a raconté l'artiste.

L'an prochain, la pression sera différente. « Nous allons avoir un an pour nous préparer. De plus, nous disposerons alors d'une semaine pour réaliser la sculpture. Par contre, au lieu de travailler un bloc de 12 pieds de largeur par 8 pieds de hauteur et 8 pieds de profondeur, nous devons nous attaquer à un bloc de 18 par 12 par 12 », a indiqué Jacques Baril.

Le jury a aussi causé une certaine surprise en honorant une deuxième équipe abitibienne, alors que le trio rouynorandien formé de Sébastien Ouellette, Mathieu Ouellette et Kyle Ross a remporté la Mention d'excellence du Carnaval de Québec (3^e prix) pour son œuvre intitulée L'Arche des Titans.



**Félicitations à
Monsieur Jacques Baril
et à son équipe !**

Source:

b@C bulletin
d'actualités
courrielles



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-LAURENT DE GALLICHAN

➤ Horaire des offices:

- Messe Samedi 15 févr. 2014 à 19h00
1- Pour le repos de l'âme de M. Mario et Yvan Gosselin*
2. Pour le repos de l'âme de M. Roland Chénard par Mme Madeleine Chénard
- Messe – Mercredi 19 février 2014 à 11h00
1- Pour le repos de l'âme de Mme Jeanne Lapointe et M. Benoit Bélanger*
- Célébration Samedi 22 févr. 2014 à 19h00
- Messe – Samedi 01 mars 2014 à 19h00
1- Pour le repos de l'âme de M. Robert Laprise par Jacqueline Pelletier Laprise
2- Pour le repos de l'âme M. Yvon Gingras par Michelle Gauthier Laprise
- Messe – Mercredi 05 mars 2014 à 11h30
Mercredi des cendres
1- Pour le repos de l'âme de Mme Rita Pelletier et M. Roland Larochelle*
- Messe – Samedi 08 mars 2014 à 19h00
1- Pour le repos de l'âme de Mme Marguerite Tremblay et M. Conrad Larouche*
2- Pour le repos de l'âme de Mme Germaine Denis Morin*
- Retraite (Adoration et Messe – Mardi 11 mars 2014 à 18h30
1- Remerciement à Saint-Antoine pour faveur obtenue par Mme Alexandra Chabot
- Retraite (Adoration et Pardon) – Mercredi 11 mars 2014 à 19h00

* Collecte des funérailles



➤ **Capitation(Dîme) Rappel important**

La capitation est-elle encore et toujours un devoir de paroissien?

Lors de la visite paroissiale du curé, jusque vers les années 80, les familles se faisaient un honneur de payer leur dîme.

De nos jours, on oublie et pourtant, ce dû est déductibles d'impôts comme don de charité.

Ce rappel est pour vous faire penser d'offrir votre participation financière.

La Fabrique compte sur nous tous.

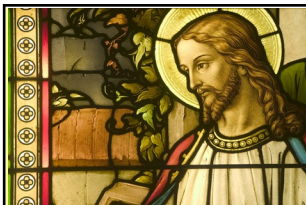
Merci d'avance!

Envoyez vos dons à :

Fabrique de St-Laurent de Gallichan
188, Chemin Gallichan, Gallichan
J0Z 2B0

➤ **Préparation au mariage**

Une session se tiendra les vendredi 28 mars, samedi 29 mars et dimanche 30 mars 2014, à La Sarre.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-LAURENT DE GALLICHAN

❖ **Pastorale des malades**

- Il est toujours possible de demander la visite du prêtre lorsqu'on est malade, diminué dans ses mouvements, et qu'on en éprouve le besoin.

• **Visite à domicile :**

Votre état de santé est fragilisé, vous ne pouvez plus sortir... Si vous souhaitez que monsieur le curé vous rende visite, il suffit d'appeler au presbytère de Dupuy, au numéro **819 783-2510** ou chez **Mme Céline Denis 819 787-6073** à Gallichan pour en faire la demande et l'on transmettra votre demande à monsieur le curé **Marc Laroche** ou **Michel Laroche**.

Normalement notre Curé fait deux visites par année ou plus si nécessaire. N'hésitez pas à le demander.

• **Visite à l'hôpital**

Si vous êtes hospitalisé(e) et que vous souhaitez avoir la visite d'un prêtre, vous vous adressez au poste des infirmiers/infirmières de l'étage, et vous en faites la demande. Quelqu'un de votre famille peut aussi le faire pour vous, si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même. Le premier répondant pour ce service est **l'abbé Jean Dubé** qui demeure au presbytère de Macamic, ce qui veut dire que ce sera d'abord à lui qu'on fera appel.

- Cependant, si vous tenez à ce que ce soit le prêtre de votre paroisse qui vienne vous rendre visite, vous en faites la demande, toujours au poste des infirmiers/infirmières de l'étage, et ceci de façon expresse et précise car vous êtes en droit de l'exiger, si c'est important pour vous.

- Pour les visites au pavillon des soins de longue durée de Macamic, aux Foyers de La Sarre et Palmarolle, ce sera nécessairement un prêtre du presbytère de Macamic, soit **l'abbé Jean Dubé** ou **l'abbé Denis Villeneuve** qui répondra à l'appel.

- Ces modalités ou façons de procéder font partie d'une entente de **Mgr Gilles Lemay** avec les quatre prêtres concernés, en ce qui concerne la pastorale des malades à l'hôpital.

- Toute personne de notre région doit avoir cette assurance que les secours spirituels font aussi partie des « soins » dont on peut bénéficier en situation de maladie.

L'équipe de pastorale et votre curé.

➤ **Préparation au baptême**

Les parents qui attendent un enfant peuvent communiquer avec Mme Madeleine Chénard (787-6117) qui leur indiquera la marche à suivre.

➤ **Certificats (baptême, mariage décès, etc.):**

Veillez communiquer avec Mme Alexandra Chabot (787-6836) ou Mme Gertrude Côté (787-6265), Coût ; 15\$

➤ **Décès**

Lors d'un décès, pour vous aider à préparer la rencontre avec le célébrant vous devez communiquer avec Mme Madeleine Chénard (787-6117)



Service en Sécurité Incendie de Gallichan

Rapport annuel 2013

Au cours de l'année 2013, les pompiers volontaires de Gallichan, ont été appelés à se rendre sur quatre appels d'urgence sur le territoire de notre municipalité. Aussi, nous avons répondu à deux appels d'urgence sur le territoire de la municipalité de Rapide-Danleur.

Ces six interventions d'urgence sont classifiées comme suit :

Feu de cheminée : 1 (décembre)

Feu de véhicule : 2 (février et août)

Feu de bâtiment : 2 (mai et septembre)

Fausse alarme : 1 (novembre)

En fin d'année 2013, notre municipalité a conclu une entente de couverture en désincarcération pour notre territoire avec la Ville de La Sarre.

En octobre dernier, lors de notre visite annuelle de prévention dans les résidences, 122 propriétaires ou locataires présents ont été visités sur un total de 200. Merci de votre accueil et de votre implication dans la prévention des incendies tout au long de l'année.

Voici la liste des membres qui composent notre Service en Sécurité Incendie, actuellement : (14 pompiers volontaires)

Claude Gagnon Directeur

Daniel Rivard Officier

Alexandre Boily

Berthier Gagnon

Louis-Philippe Lagrange

Valérie Larochelle

Jean-François Perron

Jean Boissé Dir.-adjoint

Samuel Boissé Officier

Marc-André Boutin

Jean-Luc Gosselin

Marc Lambert

Jean-Claude Pellerin

Gino Roy Bernier

Merci à M. Patrice Chénard qui a consacré 22 ans comme pompier volontaire au sein de notre brigade.

Merci également à Mme Ginette Baril qui a consacré près de 15 ans comme pompière et officière au sein de notre service.

Au nom de tous les citoyens de Gallichan, merci pour votre implication bénévole. Cela a été apprécié de tous.



Service en Sécurité Incendie de Gallichan

Rapport annuel 2013

Au total, c'est plus de 1473 heures que nos pompiers volontaires de Gallichan ont consacrées en 2013 aux différentes activités de la brigade.

Voici un tableau comparatif des quatre dernières années relatant le nombre d'heures d'implication des pompiers.

Année	Heures d'implication
2010	1 104
2011	1 167
2012	2 106
2013	1 473

Sept de nos pompiers sont présentement en processus de formation **Pompiers 1**. À noter qu'en sus des heures d'implication, ils y ont consacrés plus de 275 heures

Pour assurer une bonne relève et pour avoir une bonne capacité d'intervention lors d'appels d'urgence, nous avons besoin de quelques nouveaux candidats. Votre implication pour maintenir un service d'urgence de proximité dans votre municipalité est très importante. Tu es un nouvel arrivant ou un résident actuel de notre municipalité, tu as le goût de t'impliquer, n'hésites pas à nous contacter pour discuter de ce que cela implique de travailler comme pompier volontaire. (Claude Gagnon, directeur : 819-787-6615)

Rappel à la population :

L'avertisseur de fumée

Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique.

Remplacez les avertisseurs selon les recommandations du fabricant, généralement aux dix ans. La date de fabrication ou d'expiration de l'appareil est indiquée sur le boîtier. En l'absence d'une telle date, ne prenez aucun risque, remplacez immédiatement l'appareil.

L'avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium constitue un choix avantageux. La pile, située dans un compartiment scellé, a une durée de vie de dix ans.

Pour toutes informations :

Contacter Claude Gagnon Directeur au SSI de Gallichan

819-787-6615



Chronique

PRÉVENTION INCENDIE

MRC d'Abitibi-Ouest (Janvier 2014)

Des sorties de secours bien déneigées!

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. L'évacuation sera rapide et efficace si elle a été préparée. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation. Par la force des choses, nous déneigeons l'entrée principale de notre domicile, mais quant est-il des issues secondaires (balcon, terrasse, fenêtres, etc.)?

Pour faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie, voici quelques conseils de sécurité.

SAUVONS-NOUS!

- Déneigez toutes vos sorties de secours (ex. : portes, fenêtres, balcon, etc.) après chaque chute de neige. Nous ne savons jamais quand nous en aurons besoin!
- Assurez-vous que ces sorties de secours sont non seulement déneigées mais aussi dégelées. Une fenêtre ou une porte coincée par la glace peut vous empêcher de sortir!
- Prévoyez au moins deux (2) sorties de secours pour chaque pièce au cas où le feu ou la fumée ne rende l'une d'elles inaccessible;
- Pour les bâtiments en hauteur, un balcon bien déneigé et dégelé vous permettra de vous y réfugier en cas d'incendie en attendant les secours!
- Prévoyez un point de rassemblement à l'extérieur. Ce point de rassemblement doit notamment être facilement accessible en hiver, assez éloigné de votre domicile et visible des pompiers dès leur arrivée;
- Les sorties de secours doivent être déneigées jusqu'au point de rassemblement ou jusqu'à un endroit découvert, non exposé au feu provenant du bâtiment;
- Même si elle est déneigée, une sortie de secours encombrée ne pourra pas vous servir en cas d'incendie;
- Assurez-vous que les sorties de secours ainsi que les parcours d'évacuation, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sont dégagés en tout temps d'objets encombrants (ex : pelles, souffleuse, meubles, jouets, boîtes, sacs, etc.).

SAVIEZ-VOUS QUE :

Vous pourriez avoir moins de 3 minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile lors d'un incendie. Imaginez les précieuses secondes que vous perdrez si la sortie que vous devez utiliser lors d'un incendie est enneigée!

AVEZ-VOUS PENSÉ À ...

- Installer, si ce n'est pas déjà fait, des avertisseurs de fumée dans votre domicile. Vérifiez régulièrement leur bon fonctionnement. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les;
- Préparer un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie;
- Ne pas obstruer/enneiger les bornes-fontaines lorsque vous déneigez vos entrées de cours. Les bornes-fontaines doivent demeurer accessibles en tout temps au Service des incendies;
- Informer votre municipalité si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée.

Bon hiver!

SOURCE :

* Ministère de la Sécurité publique, site Internet section *Sécurité incendie*

Cette chronique est également disponible sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest (mrc.ao.ca) sous l'onglet « Accueil », section *Sécurité incendie*.

LES ANNIVERSAIRES

Février :

fleur du mois ; violette
 pierre du mois; améthyste

Lucien Morin: le 17
 Nancy Shink : le 21
 Raymond Gingras : le 23
 Claude Bourque : le 23
 Denise Doyon : le 24
 Fleurianne Bourque : le 27

Mars :

fleur du mois ; jonquille
 pierre du mois; aigue-marine

Henri Bourque : le 5
 Julie Coulombe : le 8



Club «Les Chevaliers D'Yberville de Gallichan»

Horaire: vendredi de 13h00 à 24h00

samedi de 13h00 à 22h00

dimanche de 13h00 à 20h00



***Repas chauds le dimanche soir préparés par des bénévoles
 Servis à 17h30***

Le samedi 15 mars 2014 : Assemblée régulière à 20h15

Les cartes de membres pour la saison sont disponibles auprès des administrateurs et/ou en vous présentant au Club.

Si vous avez le goût de faire du bénévolat, on vous acceptera avec plaisir

Pour information: Annie Lavoie: 819-787-2324

Yvette Boissonneault: 819-787-6737

Gertrude Côté: 819-787-6265

Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire

Nos ados ont-ils des comportements sexuels préoccupants?

Rouyn-Noranda, le 27 janvier 2014 – L'adolescence est une période de la vie caractérisée, entre autres, par un intérêt pour la découverte et l'exploration. C'est un moment d'éveil à la sexualité où les jeunes expérimentent leurs premiers gestes et leurs premières relations sexuelles. L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue diffuse aujourd'hui un fascicule sur les comportements sexuels des jeunes du secondaire.

Les statistiques présentées dans le document *Nos ados ont-ils des comportements sexuels préoccupants?* sont tirées de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Voici quelques-uns des principaux constats :

Plus d'élèves dans la région qu'à l'échelle du Québec ont déjà eu une relation sexuelle au cours de leur vie (43 % comparativement à 37 %);

Parmi les élèves de 15 ans et plus ayant déjà eu une relation sexuelle, un peu plus de la moitié avaient moins de 15 ans lors de leur première expérience, une proportion supérieure à la moyenne provinciale (53 % comparativement à 49 %);

Comparativement au Québec, moins d'élèves de l'Abitibi-Témiscamingue avaient utilisé le condom lors de leur plus récente relation sexuelle (62 % comparativement à 68 %).

« *Il est préoccupant de constater que les jeunes de la région utilisent moins le condom qu'ailleurs en province et que cette proportion diminue encore plus au deuxième cycle du secondaire* », affirme l'infirmière-conseil en infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) à l'Agence, Mme Danielle Gélinas.

S'il est hasardeux de tenter d'expliquer cette situation, il est essentiel d'outiller un maximum d'acteurs afin qu'ils interviennent auprès des adolescents pour leur permettre de s'épanouir sexuellement, sans s'exposer aux risques que représentent les grossesses non désirées et les ITSS. Dans son fascicule, l'Agence propose donc des pratiques et des pistes d'intervention à l'intention des parents, des intervenants du milieu scolaire, du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des communautés en général.

« *Plusieurs individus et organisations ont le pouvoir d'agir afin que les adolescents adoptent des comportements sexuels sains et responsables. L'éducation à la sexualité ne se réduit pas seulement à traiter de l'aspect biologique. Il importe d'accompagner les jeunes dans leur développement de façon continue et évolutive en priorisant le respect de soi et des autres* », renchérit Danielle Gélinas.

L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire a été réalisée en 2010 et 2011 par l'Institut de la statistique du Québec. Une section y est consacrée sur le site Web de l'Agence. Consultez-la à l'adresse suivante :

<http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/eqsjs.html>

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Pour vos projets d'avenir, mettez toutes les chances de votre côté !

RAPPEL IMPORTANT !

REER REER REER

Achat d'une maison, retour aux études, voyage au soleil, retraite Lorsque que vous pensez à l'avenir, les projets se multiplient dans votre tête ? Une chose est sûre : pour les réaliser, il est nécessaire d'épargner. Que diriez-vous d'économiser de l'impôt en plus ?

Cotiser à un **REER** est une excellente stratégie à adopter : économie d'impôt grâce au montant investi, choix des placements et faire fructifier l'argent à l'abri de l'impôt.

Une 2^e option s'offre dorénavant à vous pour vous aider à réaliser vos projets : **le compte d'épargne libre d'impôt (CELI)**. Les revenus de placement y progressent sans impact fiscal et ils peuvent être retirés en cas de besoin. Intéressant, n'est-ce pas ?

Ce produit est destiné aux 18 ans et plus et permet d'épargner jusqu'à 5 000 \$ par année à l'abri d'impôt. Complémentaire aux autres régimes d'épargne enregistrés comme le **REER**, le **CELI** est tout indiqué pour réaliser vos projets; répondre à des besoins urgents ou encore obtenir des revenus de placements à l'abri de l'impôt.

Pour plus de détails sur le **CELI**, venez rencontrer votre conseiller, il évaluera avec vous la meilleure stratégie à mettre en place pour vous aider à atteindre vos objectifs.

VOUS AVEZ JUSQU'AU

3 MARS 2014

POUR EFFECTUER VOTRE COTISATION

POUR L'ANNÉE 2013.



Chronique mensuelle publiée sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest : mrc.ao.ca

Volume 5, numéro 2
Février 2014

Centre de
valorisation des
matières résiduelles
(CVMR)
et écocentre

15, boulevard
Industriel, La Sarre
(819) 333-2807

Heures d'ouverture :
Lundi au samedi
8 h à 16 h



MRC d'Abitibi-Ouest
6, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6
Tél : (819) 339-5671
Fax : (819) 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

Plan de développement durable 2013-2017

LE CONCEPT : Il y a quelques mois, la MRC d'Abitibi-Ouest a remplacé son Plan de développement et de diversification 2010-2013 par son tout nouveau *Plan de développement durable 2013-2017*. L'approche retenue en est une à quatre piliers :



LA VISION : En 2030...

La MRC d'Abitibi-Ouest, reconnue comme un des pôles régionaux, offre une qualité de vie des plus enviables.

Elle compte sur une communauté intergénérationnelle qui priorise la jeunesse.

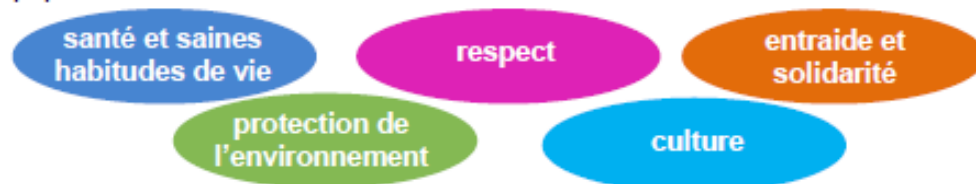
Elle jouit d'une ruralité dynamique et d'une complémentarité campagne-ville où la mobilité durable est une préoccupation constante.

Les citoyens sont fiers de leur histoire, de leur identité, de leur patrimoine et de leurs valeurs.

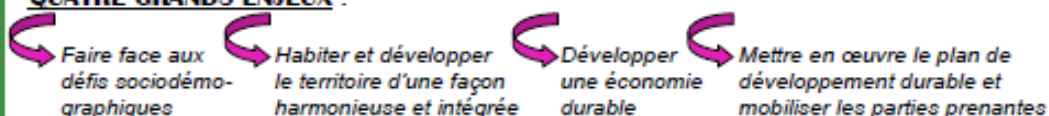
Son développement se fait à l'échelle humaine.

On accorde une grande importance à la préservation et à la mise en valeur des ressources du territoire.

LES VALEURS : La vision s'appuie sur des valeurs jugées très importantes par la population d'Abitibi-Ouest :



QUATRE GRANDS ENJEUX :



CONSULTEZ LE PLAN intégral pour y découvrir les actions, les partenaires et plus encore : www.mrc.ao.ca (cliquez sur le lien au bas de la page d'accueil).

Des questions ? Écrivez-nous : bottinver@mrcao.qc.ca

Municipalité de Gallichan

FÉVRIER 2014

Dim.	Lun.	Mar.	Merc.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3				7	8
9	10					15
16	17				21	22
23	24				28	

Cueillette des déchets :



Cueillette de la récupération :



Réunion régulière du Conseil :



Le Gallichan :



Bibliothèque :



MARS 2014

Dim.	Lun.	Mar.	Merc.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3				7	8
9	10					15
16	17				21	22
23	24				28	29

Rappel ! Merci de placer les bacs en orientant les roues vers le chemin.

Municipalité de Gallichan

AVRIL 2014

Dim.	Lun.	Mar.	Merc.	Jeu.	Vend.	Sam.
30	31	 1	 2	 3	4	5
6	7	8	 9	 10	 11	12
13	14	15	 16	 17	18	19
20	21	22	 23	 24	25	26
27	28	29	 30			

Cueillette des déchets :



Cueillette de la récupération :



Réunion régulière du Conseil :



Le Gallichan :



Bibliothèque :



MAI 2014

Dim.	Lun.	Mar.	Merc.	Jeu.	Vend.	Sam.
				 1	2	3
4	5	 6	 7	 8	9	10
11	12	13	 14	 15	 16	17
18	19	20	 21	 22	23	24
25	26	27	 28	 29	30	31

Rappel ! Merci de placer les bacs en orientant les roues vers le chemin.